

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26989**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Domaine Droit Economie Gestion Mention Droit des Affaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Grenoble Alpes, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références :	Président de l'université, Recteur de l'Académie de Grenoble, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre), 315m Ressources humaines, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme pourra exercer les activités suivantes :

Délivrance de conseils juridiques et fiscaux en entreprise
Délivrance de conseils en matière de gestion de patrimoine en banque ou dans d'autres établissements
Intermédiation en opérations de banque et en services de paiement
Rédaction de contrats
Management juridique des ressources humaines
Suivi de dossiers contentieux
Défense des intérêts de clients devant les juridictions
Administration judiciaire des entreprises en difficulté
Liquidation judiciaire des entreprises en difficulté
Expertise en diagnostic d'entreprise

Le titulaire du diplôme pourra mettre en œuvre les compétences suivantes :

Evaluer les situations économiques et financières des entrepreneurs et des particuliers
Délivrer des conseils pertinents au regard de leur situation patrimoniale et de leurs attentes
Formuler en termes juridiques leurs besoins
Déterminer les solutions contentieuses ou non contentieuses susceptibles de répondre aux problèmes posés
Etablir les connexions nécessaires entre les différentes branches du droit
Faire des liens entre les acteurs économiques et les professionnels du droit
Rédiger des contrats ou des actes de procédure

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme pourra exercer dans les secteurs d'activité suivants :

Activités juridiques (code NAF 6910Z)

Activités financières et d'assurance (activités des services financiers, hors assurance et caisse de retraite Codes NAF 64-1, 64-3, 64-9 ; assurance Code NAF 65-1 ; activités auxiliaires de services financiers et d'assurance Code NAF 66-1).

Le titulaire du diplôme pourra exercer les types d'emploi suivants :

Juriste d'entreprise
Fiscaliste
Conseiller clientèle banque
Conseiller en gestion du patrimoine
Gestionnaire des ressources humaines
Juriste de services contentieux
Avocat
Administrateur judiciaire
Mandataire judiciaire
Expert en diagnostic d'entreprise
Intermédiaire en opérations de banques et en services de paiement

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

La profession d'avocat est réglementée par la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Les professions d'administrateur judiciaire, de mandataire judiciaire et d'expert en diagnostic d'entreprise sont réglementées par le Titre 1er du Livre VIII du Code de commerce.

La profession d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement est réglementée par la Loi de Régulation Bancaire et Financière du 22 octobre 2010

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master Droit des Affaires propose à l'Université Grenoble Alpes deux parcours: **Droit de l'entreprise, juriste conseil d'affaires (DEJCA) et Droit de la banque et des opérations patrimoniales**

Parcours Droit de l'entreprise, juriste conseil d'affaires (DEJCA) - Formation initiale

Activités de l'entreprise (48h - 12 crédits)

Techniques des contrats d'affaires 1 ; techniques des contrats d'affaires 2 ; techniques contractuelles en common law ; aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle

Structures de l'entreprise (48h - 8 crédits)

Droit des sociétés et des marchés financiers ; droit européen des sociétés

Contentieux de l'entreprise (36h - 6 crédits)

Procédure commerciale ; contentieux pénal ; contentieux fiscal

Risques de l'entreprise (24h - 4 crédits)

Diagnostic économique et financier de l'entreprise ; restructuration des entreprises en difficulté

Fiscalité et comptabilité de l'entreprise (48h - 10 crédits)

Comptabilité et analyse financière ; fiscalité interne et internationale

Droit social (24h - 4 crédits)

Relations individuelles et collectives de travail ; protection sociale

Professionalisation (36h - 10 crédits)

Vie de l'entreprise ; anglais juridique appliqué ; séminaire de méthodologie à la recherche ; stage de deux mois minimum ; rapport de stage ou mémoire

Séminaires transversaux (30h - 6 crédits)

Approches thématiques de l'entreprise ; conférences d'actualité ; conférences de professionnels invités

Bonification - L'étudiant a la faculté de suivre un enseignement supplémentaire de langue ou de sport ou un enseignement transversal à choix (ETC).

Parcours Droit de l'entreprise, juriste conseil d'affaires (DEJCA) - Formation continue

Activités de l'entreprise (63h - 12 crédits)

Droit des contrats ; techniques contractuelles ; droit de la propriété intellectuelle

UE2 - Structures de l'entreprise (42h - 8 crédits)

Droit des sociétés et des marchés financiers ; pratique des sociétés

Financement de l'entreprise (28h - 6 crédits)

Droit du financement ; pratique du crédit

Risques de l'entreprise (14h - 4 crédits)

Droit des procédures collectives

Fiscalité et comptabilité de l'entreprise (42h - 9 crédits)

Comptabilité ; droit fiscal des affaires ; pratique fiscale

Contentieux de l'entreprise (35h - 5 crédits)

Contentieux et voies d'exécution ; droit pénal des affaires ; contentieux fiscal

Droit social (42h - 6 crédits)

Droit du travail ; pratique sociale

Droit du marché (28h – 6 crédits)

Droit de la concurrence et de la distribution ; droit européen des affaires

Exposé discussion (4 crédits)

Grand oral

Stage - Du fait de la nature de formation continue de ce Master 2, les étudiants ne sont pas soumis à une obligation de stage pratique en entreprise, sauf exception (demandeurs d'emplois, cadres en reconversion...)

Bonification - L'étudiant a la faculté de suivre, au premier ou au second semestre, un enseignement supplémentaire de langue ou de sport ou un enseignement transversal à choix (ETC). Il peut également préparer un mémoire en rapport avec les enseignements dispensés.

Parcours droit de la banque et des opérations patrimoniales

Semestre 1

Droit des opérations bancaires (72h – 8 crédits)

Droit civil des opérations bancaires ; droit des marchés financiers ; régulation bancaire ; activité bancaire éthique et droit pénal

Stratégies juridiques et fiscales de gestion et de transmission du patrimoine (60h – 7 crédits)

Patrimoine et droit de la famille ; patrimoine et droit de l'entreprise ; gestion du patrimoine dans un environnement international

Gestion juridique des risques clients (72h – 8 crédits)

Prévention des risques ; procédures de règlement des litiges ; gestion des situations d'insolvabilité

Outils de base de l'analyse financière et du diagnostic d'entreprise (60h – 7 crédits)

Analyse financière ; approche bancaire du diagnostic d'entreprise

Semestre 2 – Etudiants en alternance

Matières juridiques complémentaires (24h – 10 crédits)

Anglais de spécialité ; rapport d'activité professionnelle et développement d'une question juridique en lien avec cette activité

Module professionnalisation – conseiller patrimonial agence (enseignements dispensés par le CFPB – 203h – 20 crédits)

Le métier de conseiller patrimonial agence ; développer son portefeuille clients ; identifier la situation patrimoniale et faire des propositions ; valoriser son conseil, pérenniser la relation et sa rentabilité ; cas d'applications patrimoniales

Bonification - L'étudiant a la faculté de suivre, au premier ou au second semestre, un enseignement supplémentaire de langue ou de sport ou un enseignement transversal à choix (ETC) ou une certification linguistique (ex : TOEIC)

Semestre 2 – Etudiants hors alternance

Choix 1

Matières juridiques complémentaires (28h – 15 crédits)

Anglais de spécialité ; exposé discussion ; méthodologie du mémoire ; mémoire

Module professionnalisation (15 crédits)

Stage de deux mois minimum ; mémoire (travail écrit et soutenance orale)

Choix 2

Matières juridiques complémentaires (32h – 15 crédits)

Anglais de spécialité ; exposé discussion ; méthodologie du mémoire ; stage de 4 semaines minimum

Module recherche (15 crédits)

Mémoire (travail écrit et soutenance)

Bonification - L'étudiant a la faculté de suivre, au premier ou au second semestre, un enseignement supplémentaire de langue ou de sport ou un enseignement transversal à choix (ETC) ou une certification linguistique (ex : TOEIC)

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation ainsi, éventuellement, que • des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements • des professionnels qualifiés n'y ayant pas contribué
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation ainsi, éventuellement, que • des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements • des professionnels qualifiés n'y ayant pas contribué
En contrat de professionnalisation	X	<p>Uniquement pour le Parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation ainsi que • des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements et/ou • des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation ainsi, éventuellement, que • des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements • des professionnels qualifiés n'y ayant pas contribué
Par expérience dispositif VAE	X	<ul style="list-style-type: none"> • une majorité d'enseignants-chercheurs • des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Autres certifications :</p> <p>Les étudiants du M2 DEJCA ont la possibilité de bénéficier d'une double diplomation avec Grenoble Ecole de Management (GEM). Ce cursus de deux années durant lesquelles l'étudiant(e) suivra des enseignements délivrés à la Faculté de droit et à GEM, débouche sur la délivrance du diplôme de master dans la mention choisie et du diplôme de GEM.</p> <p>Certification « conseiller patrimonial agence » délivrée par le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) aux étudiants ayant effectué le parcours « droit de la banque et des opérations patrimoniales » en alternance qui ont validé l'UE2 du semestre 2 de ce Master.</p>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2016 accréditant l'Université Grenoble Alpes en vue de la délivrance de diplômes nationaux (n° 20160956).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir Statistiques proposées par l'Observatoire de l'Université Grenoble Alpes

Autres sources d'information :

Pour consulter les fiches parcours de ce Master proposés par l'Université Grenoble Alpes, rendez-vous sur la fiche formation du Master sur le site <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/>

Site internet de la Faculté de droit de Grenoble

Site internet de Grenoble école de management

www.grenoble-em.com/

Site internet du Centre de formation de la profession bancaire

<http://www.cfpb.fr/>

SITE DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES**Lieu(x) de certification :**

Université Grenoble Alpes : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [GRENOBLE]

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

38400 Saint Martin d'Hères

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit

38400 Saint-Martin d'Hères

Pour les étudiants inscrits dans le double parcours M2/GEM : GEM, 12 rue Pierre Sépard, 38000 Grenoble

Pour le module « Conseiller patrimonial agence » (Parcours droit de la banque et des opérations patrimoniales) locaux, généralement mis à disposition par une banque, que le CFPB utilise à Grenoble (l'adresse est susceptible de varier selon d'une année sur l'autre).

Historique de la certification :